



Mixed
Migration
Centre

RAPPORT

JUIN 2024

ÉCRIT PAR : Thibaut Girault, Sophia Stille

REVUE PAR : Aurélia Donnard (MMC),
Jennifer Vallentine (MMC), Nicolas Cacciuttolo
(Helvetas), Régis Blanc (Helvetas)

CITATION SUGGÉRÉE : Mixed Migration
Centre (2023) *Réalités et besoins en matière
d'éducation des enfants et des jeunes
migrant·e·s en Afrique de l'Ouest et du
Nord. Une analyse quantitative.* Disponible
à l'adresse suivante : mixedmigration.org

MISE EN PAGE ET CONCEPTION :
Simon Pegler

REMERCIEMENTS :
Merci à l'équipe du 4Mi et aux
enquêteur·rice·s en Afrique de l'Ouest
et du Nord

Réalités et besoins en matière d'éducation des enfants et des jeunes migrant·e·s en Afrique de l'Ouest et du Nord

Une analyse quantitative

Principales conclusions

MMC a mené 2,649 entretiens avec des jeunes migrant·e·s (n=1,446) et des migrant·e·s voyageant avec des enfants (accompagnant·e·s, n=1,203) à Bamako, Conakry, Niamey et Tunis, mettant en évidence les principales caractéristiques de leurs réalités et de leurs besoins en matière d'éducation :

- **L'accès à l'éducation pour les enfants migrant·e·s dans les quatre villes d'entretien est limité.** Plus de la moitié des accompagnant·e·s interrogé·e·s (57%) ont déclaré que les enfants dont ils/elles s'occupaient n'avaient pas accès à des services de garde ou d'éducation au moment de l'entretien. Moins d'un cinquième (17%) ont déclaré que les enfants dont ils/elles avaient la charge fréquentaient l'école primaire ou secondaire.
- **L'accès à une éducation formelle ou informelle arrive en tête des besoins exprimés par les accompagnant·e·s pour les enfants dont ils/elles ont la charge** avec 29% d'entre eux/elles qui expriment ce besoin, contre 20% qui mentionnent l'aide alimentaire et 18% qui indiquent l'accès aux soins de santé. Le principal obstacle rencontré pour permettre à leurs enfants d'accéder à des services de garde ou d'éducation est d'ordre financier (41%).
- **Les niveaux d'éducation inférieurs sont associés à de plus grandes difficultés à trouver un emploi.** Parmi les jeunes interrogé·e·s qui ne gagnaient pas d'argent parce qu'ils/elles ne trouvaient pas d'emploi (n=159), 39% avaient un niveau d'éducation secondaire et 24% un niveau d'éducation primaire, contre 8% qui avaient suivi une formation professionnelle et 17% qui avaient fréquenté l'université.
- **La probabilité d'utiliser des voies de migration régulières augmente avec le niveau d'éducation. Plus de la moitié des personnes interrogées (53%) étaient en situation irrégulière au moment de l'entretien, ce qui peut entraver l'accès aux services publics, y compris à l'éducation pour elles et/ou les enfants dont elles ont la charge.** La proportion de répondant·e·s en situation irrégulière était plus élevée parmi ceux/celles qui avaient reçu une éducation primaire (66%, sur 492 répondant·e·s), secondaire (63%, sur 816 répondant·e·s), ou qui n'avaient pas terminé leur scolarité (60%, sur 293 répondant·e·s), alors que seulement 20% des répondant·e·s ayant reçu une éducation universitaire (n=366) ont déclaré être en situation irrégulière.
- **Les données montrent des niveaux d'éducation plus élevés chez les femmes migrantes interrogées et chez les jeunes répondant·e·s.** Dans toutes les localités, à l'exception de Niamey, les femmes interrogées ont déclaré des niveaux d'éducation plus élevés que les hommes ; 23% des jeunes femmes interrogées (n=500) avaient reçu une formation universitaire, contre 14% des jeunes hommes interrogés (n=946). Parmi les accompagnant·e·s, 14% n'avaient pas terminé leurs études (contre 8% parmi les jeunes répondant·e·s).

- **La formation professionnelle améliore l'accès aux opportunités d'emploi offertes aux jeunes migrant·e·s.** Les jeunes répondant·e·s qui gagnaient de l'argent (n=1 164) ont plus souvent déclaré avoir suivi une formation professionnelle (18%) que ceux/celles qui ne gagnaient pas d'argent (9% de 282 répondant·e·s).
- **Les aspirations en matière d'éducation ne jouent qu'un rôle mineur dans la prise de décision en matière de migration parmi les jeunes interrogé·e·s, contrairement aux facteurs économiques.** Un tiers (33%) des jeunes interrogé·e·s ayant suivi une formation universitaire (n=245) ont déclaré que l'accès à de meilleures opportunités d'éducation avait joué un rôle dans leur décision de migrer, contre 9% de ceux/celles ayant reçu une formation professionnelle (n=235). D'autre part, 91% des jeunes interrogé·e·s ayant reçu une formation professionnelle ont cité des raisons économiques parmi les raisons de leur migration (contre 31% pour ceux/celles qui ont reçu une formation universitaire).

Outre ces tendances générales, chaque **ville** présente des réalités et des besoins spécifiques en matière d'éducation pour les migrant·e·s :

- **Les besoins déclarés en matière de services éducatifs¹ sont faibles à Bamako** - Près des deux tiers (63%) des jeunes interrogé·e·s à Bamako (n=434) ont déclaré ne pas avoir besoin de services éducatifs, et 57% des accompagnant·e·s interrogé·e·s (n=461) ont indiqué que les enfants dont ils/elles s'occupaient n'avaient pas besoin de services éducatifs. L'accès à des activités génératrices de revenus pour les jeunes et les enfants migrant·e·s à Bamako semble prévaloir sur leur accès à des services éducatifs. Alors que 22% de tous les jeunes interrogé·e·s à Bamako avaient suivi une formation professionnelle (le deuxième taux le plus élevé des quatre villes), l'accès à une formation en langue étrangère était le besoin de services liés à l'éducation le plus fréquemment signalé à Bamako (par 19% des jeunes interrogé·e·s).
- **L'éducation de base est la plus nécessaire à Conakry** - C'est à Conakry que la proportion de jeunes répondant·e·s (n=320) n'ayant pas suivi d'enseignement est la plus élevée (22%), tandis que 22% ont déclaré avoir besoin de compétences de base en lecture et en écriture. C'est également à Conakry (50%) que l'on trouve la plus forte proportion de personnes s'occupant d'enfants qui ont cité le besoin d'accéder à l'éducation (formelle ou informelle) pour leurs enfants. En outre, 31% des jeunes interrogé·e·s dans cette ville ont déclaré avoir besoin de compétences linguistiques de base, ce qui pourrait être lié au fait que 35% de l'ensemble des personnes interrogées à Conakry étaient originaires de Sierra Leone.
- **Les jeunes migrant·e·s à Niamey ont souvent exprimé une demande de soutien éducatif à orientation technique, reflétant les tendances de la migration de travail vers la ville** - Près des deux tiers des jeunes interrogé·e·s à Niamey

1 Dans l'enquête, les services liés à l'éducation comprennent l'alphabetisation, les compétences linguistiques de base, la culture numérique, l'informatique et l'accès à l'internet, la formation professionnelle, la formation aux langues étrangères et l'enseignement supérieur.

(n=388) avaient obtenu un diplôme secondaire (40%) ou une formation professionnelle (24%). Les services éducatifs les plus demandés par les jeunes interrogé·e·s sont les cours de langues étrangères (43%) et l'accès à un ordinateur ou à une connexion internet (40%).

- **Tunis est un centre d'enseignement supérieur, en particulier pour les femmes** - Sur l'ensemble des jeunes interrogé·e·s à Tunis (n=304), 35% ont suivi une formation

universitaire. Les jeunes femmes interrogées ont plus souvent déclaré avoir fréquenté l'université que les hommes (50%/26%). En outre, l'accès à la garde d'enfants/de jour est un besoin signalé le plus souvent par les accompagnant·e·s à Tunis (32% des accompagnant·e·s interrogé·e·s à Tunis, n=191), ce qui pourrait être lié soit à leur besoin, en tant qu'accompagnant·e, de travailler et/ou de suivre une formation.

Introduction

Dans des contextes où les facteurs motivant la migration des enfants et des jeunes sont complexes et multifactoriels, le droit à l'éducation,² en tant que droit fondamental, doit rester une priorité pour ces enfants et ces jeunes sur les routes migratoires d'Afrique du Nord et de l'Ouest. Par conséquent, les réalités et les opportunités en matière d'éducation pour les personnes en déplacement doivent être soigneusement documentées et disséminées.

Cette note d'information fournit des informations sur les réalités et les besoins en matière d'éducation des enfants et des jeunes migrant·e·s dans quatre capitales d'Afrique de l'Ouest et du Nord (Bamako, Conakry, Niamey et Tunis). Elle est basée sur des enquêtes menées auprès de jeunes migrant·e·s âgé·e·s de 18 à 24 ans et de personnes voyageant avec des enfants à leur charge (accompagnant·e·s), réalisées entre juin 2022 et septembre 2023. Ce rapport fait partie d'une série de notes d'information³ conçues pour éclairer la programmation visant à améliorer la protection, l'insertion socio-économique et l'éducation pour les enfants et les jeunes dans ces régions. Ces

efforts constituent la phase 1 du projet Enfants et jeunes sur les routes migratoires en Afrique de l'Ouest et du Nord (EJM).

Le projet vise à améliorer le soutien aux enfants et aux jeunes sur les routes migratoires en transformant les systèmes nationaux et régionaux de protection, d'éducation, d'intégration et de création d'opportunités. Dans ce cadre, MMC fournit des données et des analyses permettant aux parties prenantes de concevoir et de mettre en œuvre des programmes spécifiques au contexte, et de plaider pour l'inclusion de la protection et de l'accès à l'éducation et aux risques d'intégration professionnelle dans les services et mécanismes nationaux et régionaux existants.

Cette note d'information est basée sur des données quantitatives collectées par le biais de [4Mi](#), la méthodologie de collecte de données phare de la MMC. Elle vise principalement à combler le manque de données quantitatives sur les réalités et les besoins en matière d'éducation des enfants et jeunes migrant·e·s dans les quatre villes étudiées.⁴

2 Banque mondiale (2008) «[Migration and Education Decisions in a Dynamic General Equilibrium Framework](#)» ([Migration et décisions en matière d'éducation dans un cadre d'équilibre général dynamique](#))

3 MMC (2023), [Les jeunes sur les routes migratoires mixtes en Afrique de l'Ouest et du Nord : Profils et parcours](#). MMC (2023), [Réfugiés et migrants voyageant avec des enfants dans les centres urbains d'Afrique de l'Ouest et du Nord : Conditions et besoins](#)

4 Le module conçu pour compléter l'enquête de base existante du 4Mi incluait l'éducation comme une dimension parmi d'autres domaines thématiques tels que les risques de protection et l'inclusion économique. Une analyse et une recherche supplémentaires devraient être entreprises (i) avec un module plus spécifique qui approfondirait les questions liées à l'éducation et/ou (ii) pour comparer ces résultats avec des données qualitatives, des outils d'évaluation existants et des publications sur le même sujet.

Méthodologie

Profil de l'échantillon et des répondant·e·s

Ce document est basé sur 2,649 entretiens quantitatifs réalisés entre juin 2022 et septembre 2023 dans les quatre villes de Bamako (n=895), Conakry (n=479), Niamey (n=780) et Tunis (n=495). Le groupe cible de l'enquête 4Mi est constitué d'adultes qui ont quitté leur pays d'origine dans le cadre d'une migration mixte, quel que soit leur statut. Les répondant·e·s avaient donc franchi une frontière, et les déplacé·e·s internes, dans leur pays

d'origine, ne sont pas couverts par la méthodologie de 4Mi.

L'échantillonnage était raisonné, ciblant les jeunes migrant·e·s âgé·e·s de 18 à 24 ans (n=1,446), ainsi que les accompagnant·e·s qui voyageaient avec des enfants (n=1,203).⁵ Parmi tou·te·s les répondant·e·s, 44% étaient des femmes (n=1,165) et 56% des hommes (n=1,484).

Tableau 1. Jeunes répondant·e·s par ville d'interview et par sexe

Ville	Femmes	Hommes	Total
Bamako	236	198	434
Conakry	82	238	320
Niamey	75	313	388
Tunis	107	197	304
Total	500	946	1,446

Tableau 2. Accompagnant·e·s interrogé·e·s par ville d'entretien et par sexe

Ville	Femmes	Hommes	Total
Bamako	300	161	461
Conakry	98	61	159
Niamey	163	229	392
Tunis	104	87	191
Total	665	538	1,203

Pays d'origine

Presque toutes les personnes interrogées (97%) étaient originaires d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.⁶ La Côte d'Ivoire, le Togo et la Sierra Leone sont les nationalités les plus fréquemment citées par l'ensemble des répondant·e·s (respectivement 11%, 10% et 9%), suivies du Mali (8%) et du Bénin (8%). Les femmes ont plus souvent déclaré être originaires de Côte d'Ivoire (16%) et du Togo (13%) que les hommes (respectivement 7% et 8%). Cela reflète la division sexuée du travail parmi les migrant·e·s en Afrique de l'Ouest, les femmes togolaises et ivoiriennes travaillant généralement dans des secteurs facilement accessibles aux enquêteur·rice·s, tels que les secteurs des services et de la restauration, ou en tant qu'auto-entrepreneur·e·s.⁷

Le pays d'origine des personnes interrogées varie d'une ville à l'autre. Cela reflète les tendances de migration à courte distance, avec une proportion plus élevée de personnes interrogées originaires des pays voisins, sauf à Tunis. À Conakry, 35% des personnes interrogées étaient originaires de Sierra Leone et 16% du Mali. Les trois nationalités les plus fréquemment citées à Bamako sont la Côte d'Ivoire (18%), le Togo (18%) et la Guinée (12%), tandis qu'à Niamey, il s'agit du Bénin (14%), du Togo (12%) et du Burkina Faso (11%). A Tunis, 12% des répondant·e·s sont originaires de Côte d'Ivoire, 11% de Guinée et 11% du Mali.

5 Les répondant·e·s âgé·e·s de 18 à 24 ans et voyageant avec des enfants à leur charge ont été comptabilisé·e·s comme accompagnant·e·s et n'ont pas répondu au module sur les jeunes.

6 Les autres pays africains de nationalité étaient l'Angola (3), le Burundi (2), les Comores (7), la RDC (30), l'Érythrée (20), l'Éthiopie (10), la Libye (1), le Maroc (1), la Somalie (2), le Sud-Soudan (3), le Soudan (6) et la Zambie (2). Seules deux personnes interrogées à Tunis étaient originaires du Yémen.

7 Papa Demba Fall, Pierre Kamdem, Emmanuela Gamberoni (2022), [Regard actuel sur les mobilités féminines transfrontalières ouest-africaines](#)

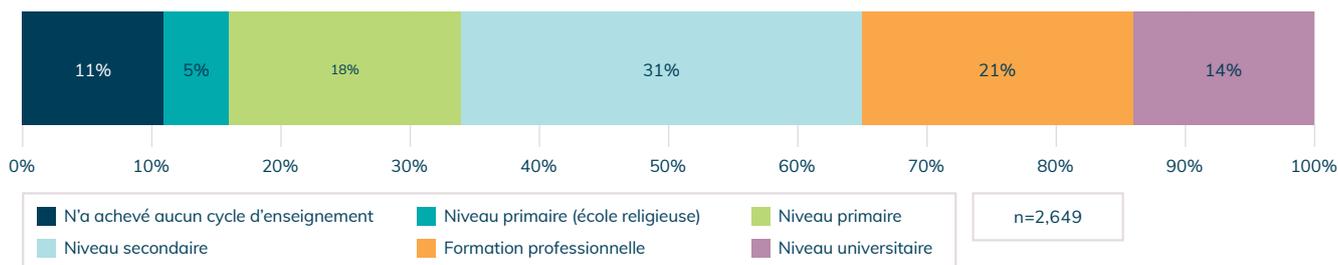
Niveau d'éducation

Dans l'ensemble, 11% des personnes interrogées (jeunes et accompagnant·e·s) n'avaient achevé aucun cycle d'enseignement au moment de l'entretien, et 34% avaient un niveau d'éducation inférieur au niveau secondaire (école primaire/religieuse ou aucun cycle d'enseignement achevé).

Avec 89% des personnes interrogées déclarant avoir accédé à une éducation, les niveaux d'éducation des répondant·e·s étaient supérieurs à ceux de la population générale en Afrique de l'Ouest et du Centre, où le taux moyen d'achèvement d'une scolarisation primaire dans les deux régions est de

61% en 2022.⁸ En ce qui concerne l'enseignement secondaire, 66% des personnes interrogées avaient au moins suivi un enseignement secondaire.⁹ Ce chiffre est plus élevé que le taux moyen d'achèvement d'une scolarisation dans le premier cycle d'éducation secondaire au sein de la population générale des deux régions, qui est de 43% en 2022.¹⁰ Le niveau d'éducation des répondant·e·s est analysé en profondeur tout au long de cette étude, notamment en ce qui concerne les profils des répondant·e·s (jeunes), les villes où se sont déroulés les entretiens et le sexe.

Figure 1. Niveau d'éducation des répondant·e·s (général)



Durée du séjour dans la ville de l'entretien

Sur l'ensemble de l'échantillon, les répondant·e·s ont passé en moyenne 263 jours dans la ville de l'entretien, avec des différences considérables entre les quatre villes.

Les personnes interrogées n'ont passé en moyenne que 121 jours à Niamey, ce qui représente la moyenne la plus basse des quatre villes, principalement en raison du rôle central du Niger en tant que pays de transit pour les Africain·e·s de l'Ouest et du Centre qui se dirigent vers la Libye et l'Algérie. À Tunis, les personnes interrogées ont passé en moyenne 358 jours et à Conakry, 340 jours. À Bamako, les personnes interrogées sont restées en moyenne 294 jours. Ces durées de séjour plus longues soulignent le double rôle de la Tunisie, de la Guinée et du Mali en tant que pays servant à la fois de points de transit et de destinations. La durée moyenne du séjour donne une idée de la pertinence des services éducatifs pour chaque lieu d'enquête. Les migrant·e·s interrogé·e·s à Tunis, Conakry et Bamako peuvent être plus disponibles pour participer à des programmes éducatifs à long terme, tandis que ceux/celles au Niger peuvent bénéficier davantage de services éducatifs ciblés à court terme.

Statut juridique des répondant·e·s

Un peu plus de la moitié des répondant·e·s (53%) ont déclaré ne pas avoir de documents légaux pour séjourner dans le pays de l'entretien, tandis que 26% ont déclaré être dans une situation régulière sans avoir besoin d'un permis et 8% ont déclaré être dans le pays en possession d'un permis temporaire. Les jeunes répondant·e·s ont plus souvent déclaré qu'ils/elles n'avaient pas de documents légaux pour rester dans le pays de l'entretien (57%) que les accompagnant·e·s (49%). Le statut légal peut être essentiel pour accéder à l'éducation et à l'emploi,

sans quoi les migrant·e·s peuvent être contraint·e·s de trouver du travail dans le secteur informel, ce qui accroît leur précarité.

Il existe également des différences entre les villes en termes de statut légal.¹¹ Les répondant·e·s de Bamako et de Conakry déclarant plus souvent qu'ils/elles n'ont pas de documents légaux (respectivement 70% et 69%), par rapport aux répondant·e·s de Niamey qui indiquaient plus fréquemment qu'ils/elles sont dans une situation régulière sans avoir besoin d'un permis (43%). Ceci pourrait être lié au fait que les répondant·e·s ont passé en moyenne une période plus courte à Niamey par rapport aux répondant·e·s des autres villes et que les ressortissant·e·s des États membres de la CEDEAO ont le droit de résider jusqu'à 90 jours dans un autre État membre sans obtenir de visa.

Les migrant·e·s ayant suivi une formation universitaire semblent avoir une probabilité plus élevée d'accéder aux voies de migration régulières. Les taux d'irrégularité sont plus élevés parmi les répondant·e·s qui n'ont reçu aucune éducation (n=293), ainsi que parmi ceux/celles qui n'ont reçu qu'une éducation primaire (n=492) ou secondaire (n=816), avec 63%, 66% et 63% respectivement déclarant qu'ils/elles n'avaient pas de documents pour rester dans le pays où l'entretien a eu lieu. Ces pourcentages sont nettement plus élevés que ceux des répondant·e·s ayant suivi une formation universitaire (n=366), pour lequel·le·s seul·e·s 20% ont déclaré ne pas avoir de documents légaux leur permettant de rester dans le pays de l'entretien.

8 Groupe de la Banque mondiale (2022), [Stratégie d'éducation pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre](#)

9 Leur niveau d'études le plus élevé était l'enseignement secondaire, la formation professionnelle et/ou l'enseignement universitaire.

10 Unicef, [Secondary education data](#) (consulté le 18 avril 2024).

11 La manière dont un certain statut juridique est déterminé et attribué peut varier considérablement d'un pays à l'autre, c'est pourquoi les chiffres doivent être interprétés avec prudence.

Limites

L'approche d'échantillonnage de 4Mi comprend un certain nombre de mesures visant à atténuer les biais mais reste ciblée. Cela signifie que les résultats obtenus à partir de l'échantillon enquêté sont riches d'enseignements, mais que les chiffres ne peuvent pas être utilisés pour faire des déductions sur l'ensemble de la population. Pour cette étude, l'échantillonnage a ciblé les jeunes migrant·e·s (âgés de 18 à 24 ans) ainsi que

les accompagnant·e·s, et a utilisé une approche en boule de neige pour recruter les participant·e·s. Le MMC s'est engagé à augmenter la représentation des femmes dans sa collecte de données. Bien que le MMC s'assure d'interroger des femmes dans tous les lieux, dans certaines villes, cela peut présenter plus de défis en termes d'accès que dans d'autres.

Accompagnant·e·s - Besoins éducatifs des enfants à leur charge

Cette section explore les perceptions de 1,203 accompagnant·e·s migrant·e·s concernant les besoins éducatifs et les défis auxquels sont confronté·e·s les enfants dont ils ont la charge. Les personnes interrogées vivaient à Bamako (n=461), Conakry (n=159), Niamey (n=392) et Tunis (n=191) au moment des entretiens. Globalement, parmi les répondant·e·s accompagnant·e·s, 55% étaient des femmes

(n=655) et 45% des hommes (n=538). La répartition des sexes diffère selon les villes, les proportions les plus élevées de femmes ayant été interrogées à Bamako (65%) et à Conakry (62%), et la proportion la plus élevée d'hommes ayant répondu à l'enquête à Niamey (58%). Cela reflète la population générale des migrant·e·s au Niger, où les hommes sont généralement surreprésentés.¹²

Accès à l'éducation dans la ville de l'entretien

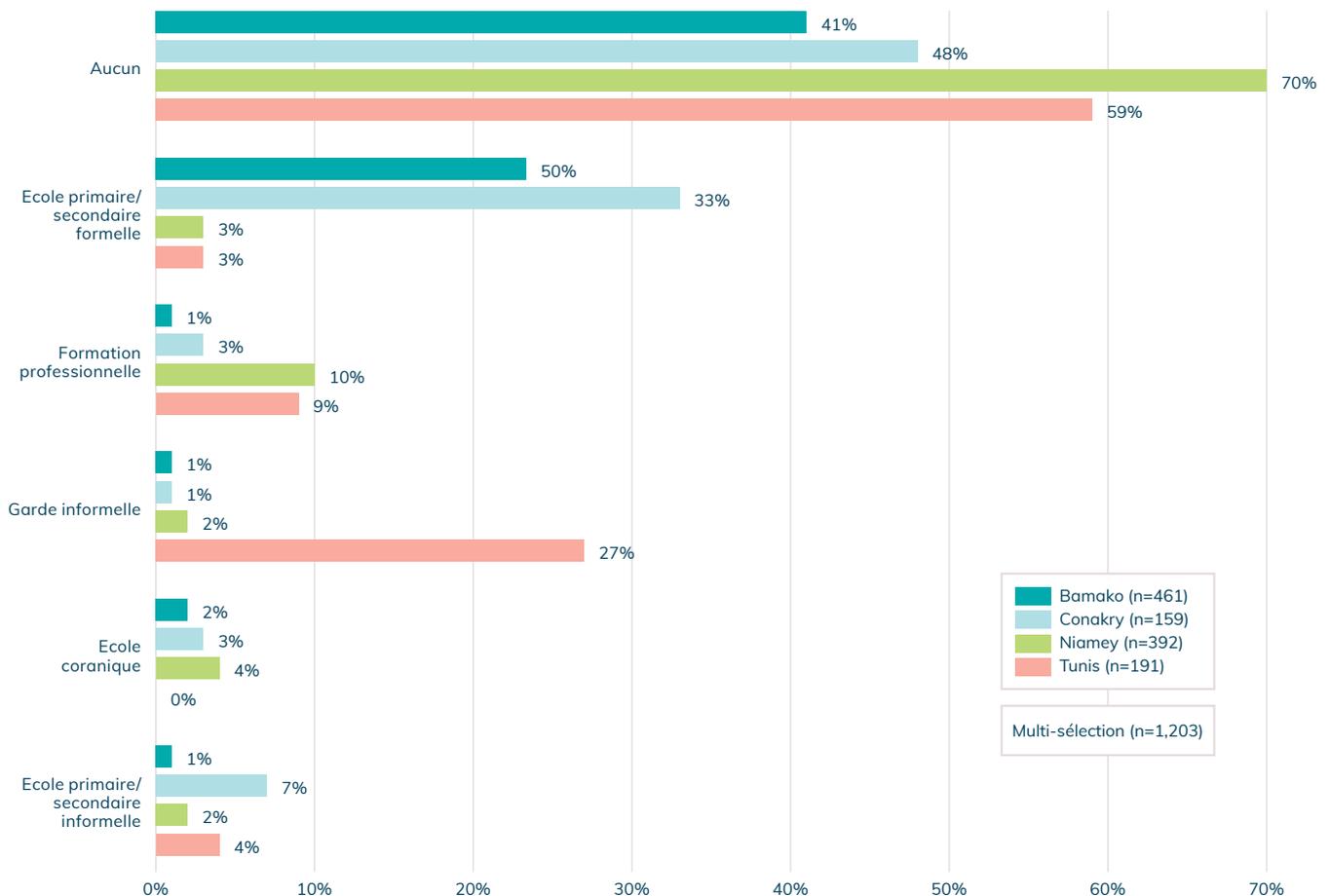
L'accès à l'éducation pour les enfants migrant·e·s dans les quatre villes interrogées est limité. En effet, plus de la moitié des personnes interrogées (57%) ont déclaré que les enfants dont elles s'occupaient n'avaient pas accès à des services de garde ou d'éducation au moment de l'entretien. Près d'un quart (17%) ont déclaré que les enfants dont ils/elles avaient la charge fréquentaient l'école primaire ou secondaire.

Des différences ont été observées selon les villes en ce qui concerne la fréquentation des services de garde et d'éducation par les enfants des personnes qui s'occupent d'eux/elles. A

Niamey, les répondant·e·s ont répondu «aucun» beaucoup plus souvent (79%) qu'à Bamako (41%) lorsqu'on leur a demandé si les enfants dont ils/elles s'occupaient fréquentaient des services de garde ou d'éducation. Les personnes interrogées à Bamako (50%) et à Conakry (33%) ont déclaré plus souvent que leurs enfants suivaient une scolarité formelle qu'à Niamey (3%) et à Tunis (3%). Ceci est probablement lié à une durée moyenne de séjour plus courte parmi les répondant·e·s de Niamey, tandis que l'accès à une garderie informelle à Tunis semble être beaucoup plus courant (27%) que dans les autres villes.

12 OIM (2024), [Matrice de suivi des déplacements - République du Niger, Janvier 2024](#)

Figure 2. Accès des enfants aux services éducatifs selon leurs accompagnant·e·s (par ville)



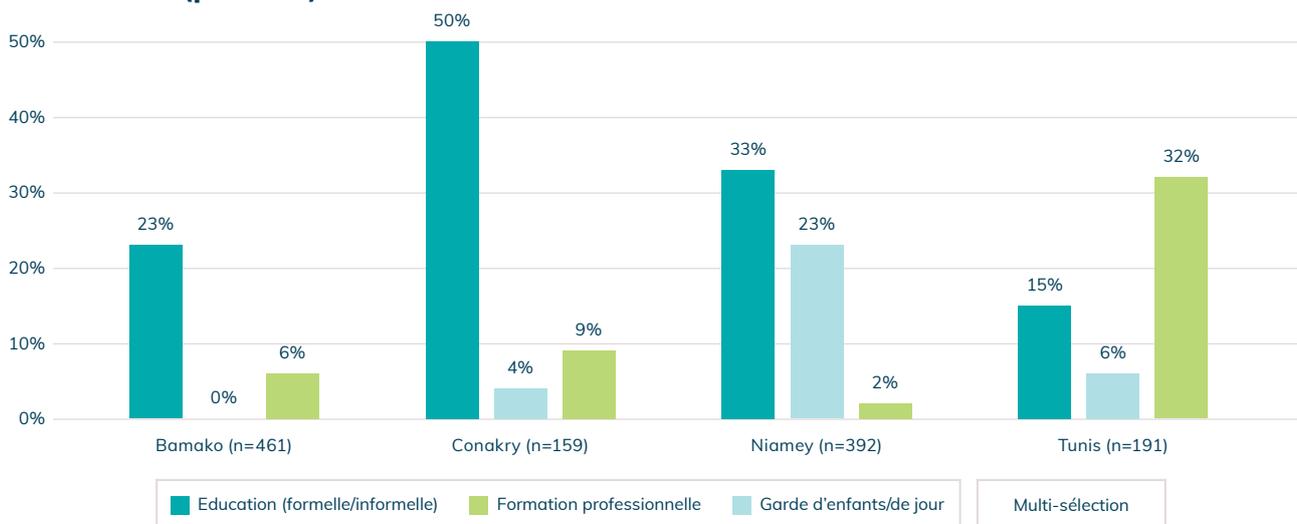
Besoins en matière d'éducation

En comparaison avec les autres types de service, l'accès à une éducation formelle ou informelle figure au premier rang des besoins identifiés par les accompagnant·e·s pour leurs enfants. Dans l'ensemble, 29% des personnes interrogées ont indiqué l'éducation (formelle ou informelle) parmi les types de services dont les enfants dont elles s'occupaient avaient besoin. Ce score est plus élevé que, par exemples, les besoins en termes d'aide alimentaire (20%) et d'accès aux soins de santé (18%). Moins d'une personne sur dix considère la garde d'enfants (10%) et/ou la formation professionnelle (9%) comme des besoins pour leurs enfants.

Des différences notables ont été observées entre les villes. A Conakry, la moitié des accompagnant·e·s ont déclaré que l'éducation (formelle ou informelle) faisait partie des services

dont leurs enfants avaient besoin, ce qui souligne un besoin pressant. De même, un tiers des personnes interrogées à Niamey ont cité l'éducation (formelle ou informelle) parmi les besoins des enfants dont elles s'occupaient. De plus, Niamey a enregistré la plus forte proportion de personnes interrogées ayant cité la formation professionnelle parmi les besoins de leurs enfants (23%). A Tunis, 32% des personnes prenant en charge des enfants ont indiqué la garde d'enfants comme un besoin pour leurs enfants, ce qui reflète également l'accès important à la garde d'enfants informelle à Tunis (rapporté par 27% des personnes prenant en charge des enfants). En général, les personnes qui ont répondu à l'enquête à Bamako ont moins souvent indiqué que leurs enfants avaient besoin de services liés à l'éducation que dans les autres villes.

Figure 3. Besoins des enfants des accompagnant·e·s en matière de services liés à l'éducation (par ville)¹³

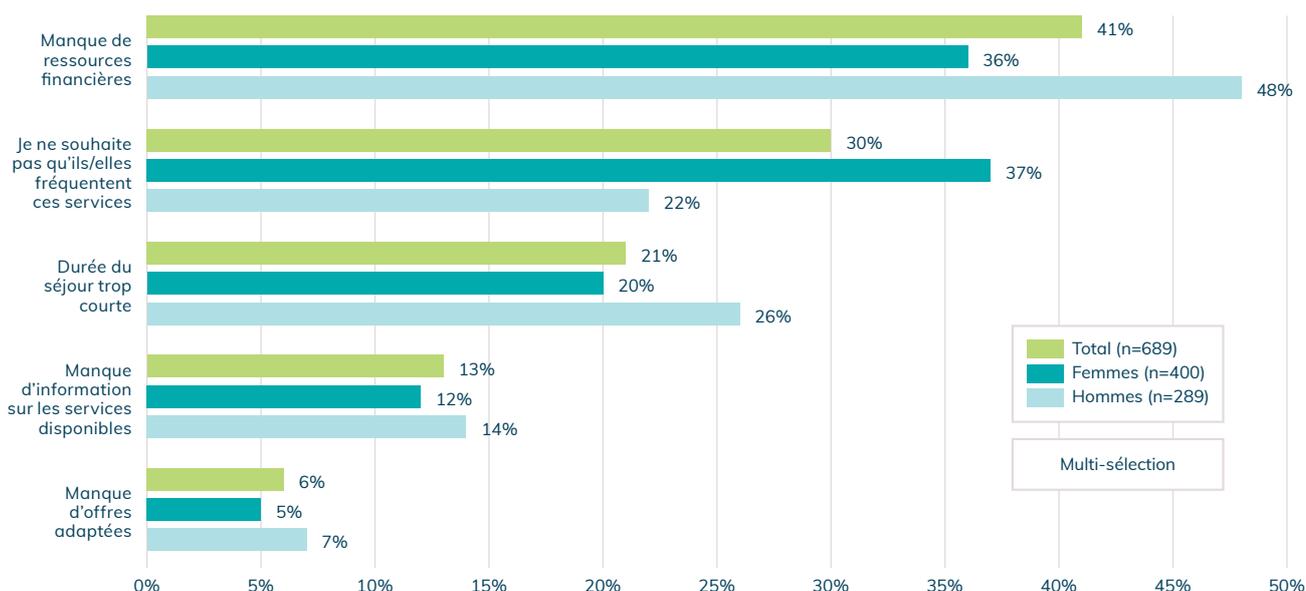


Obstacles à l'accès aux services liés à l'éducation

Les raisons invoquées par les accompagnant·e·s dont les enfants n'avaient pas accès à des services de garde ou d'éducation (n=689) sont diverses. La raison la plus citée est le manque de ressources financières (41%). Cette raison est plus souvent citée par les hommes (48%, n=538) que par les femmes (36%, n=655). La durée du séjour est également un facteur pertinent pour 22% des accompagnant·e·s interrogé·e·s. Plus d'un tiers des femmes (37%) ont également déclaré qu'elles ne souhaitent pas que les enfants dont elles avaient la charge aient accès à ces services, contre 22% des hommes (30% dans l'ensemble). C'était particulièrement le cas à Bamako, où 54% de toutes les personnes s'occupant d'enfants ont répondu de la sorte, ce qui pourrait également être lié à la vulnérabilité

financière. C'est à Bamako que la plus forte proportion d'accompagnant·e·s ayant déclaré avoir besoin d'une aide financière (95%) a été enregistrée, contre seulement 58% des accompagnant·e·s à Conakry. Cependant, 93% des personnes interrogées à Bamako ont également déclaré gagner de l'argent au moment de l'entretien. Cela suggère que les personnes interrogées à Bamako étaient particulièrement vulnérables sur le plan financier, ce qui pourrait expliquer pourquoi elles ne veulent pas que leurs enfants aient accès aux services éducatifs, car elles ont potentiellement besoin du soutien de leurs enfants pour assurer le revenu familial.

Figure 4. Raisons pour lesquelles les enfants ne fréquentent pas les services d'éducation/ de soins selon leurs accompagnant·e·s (par sexe)



¹³ Les autres options de réponse comprenaient des dimensions transversales et pertinentes pour les autres thèmes d'intérêt de la même série de documents d'information. Dans l'ensemble, les personnes qui ont répondu ont également indiqué que leurs enfants avaient besoin de soins de santé (18%), d'un logement (13%), de nourriture (20%), d'un soutien psychologique (2%), d'activités sociales (16%), d'aucune activité (33%), d'autres activités (moins de 1%) et de réponses «je ne sais pas» (moins de 1%).

Le manque de ressources financières est le principal obstacle rencontré par les accompagnant·e·s qui formulent un besoin éducatif pour les enfants à leur charge sans pouvoir accéder aux services d'éducation. Parmi les accompagnant·e·s interrogé·e·s qui formulent le besoin, pour leur enfant, d'accéder à une éducation formelle ou informelle (n=347), la moitié (51%) indique que les enfants à leur charge ne fréquentent aucun service éducatif et/ou de garde d'enfant. Parmi eux/elles (n=178), une large majorité (79%) cite le manque de moyens financiers comme étant une des raisons de ne pas pouvoir accéder aux services éducatifs. La courte durée du séjour et le manque d'informations sur les services éducatifs disponibles sont des raisons secondaires citées respectivement par 29% et 24% des accompagnant·e·s dont les enfants ne fréquentent aucun service éducatif malgré un besoin formulé. 10% signalent un manque de services appropriés, ce qui doit être interprété avec prudence compte tenu de la relativement

bonne disponibilité des services éducatifs dans les capitales où l'enquête était déployée.

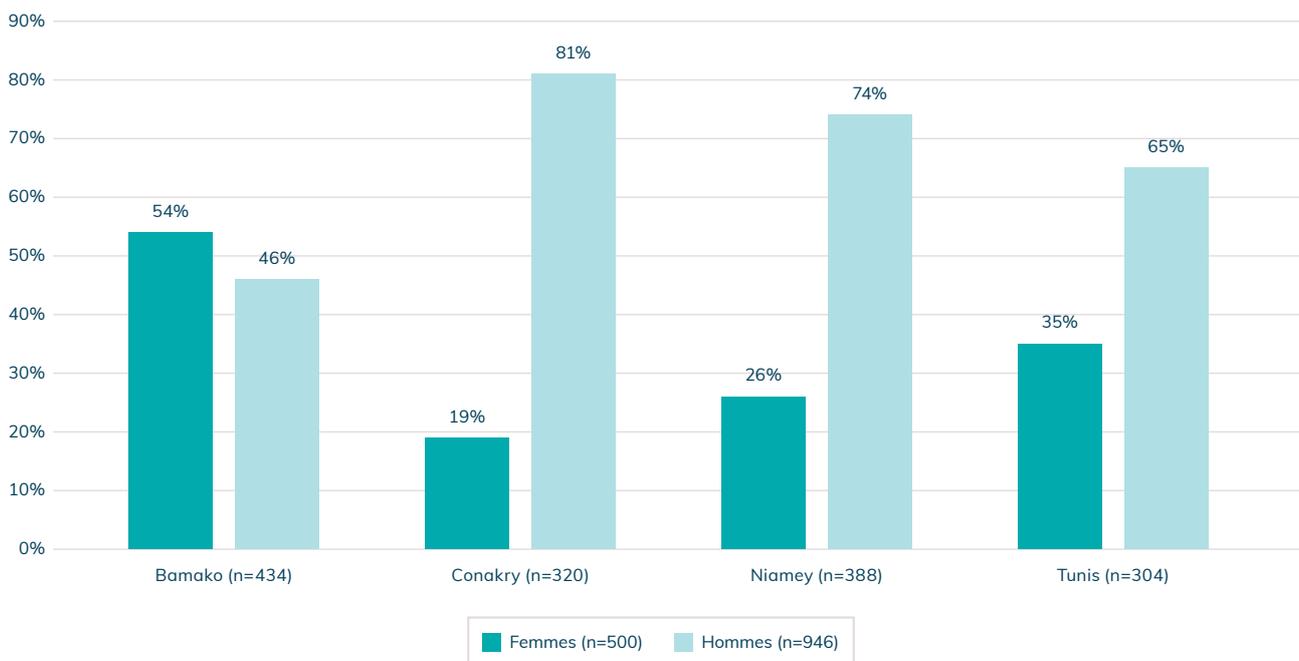
La perception, chez les accompagnant·e·s interrogé·e·s, que les enfants dont ils/elles ont la charge n'auraient pas besoin d'accéder aux services éducatifs est une des raisons de la non réalisation du droit à l'éducation pour les enfants et jeunes sur les routes migratoires. Un tiers (33%) des accompagnant·e·s dont les enfants ne fréquentent aucun service éducatif (n=689) ne formule aucun besoin en matière d'éducation. Parmi eux/elles (n=225), près des deux tiers (64%) ne souhaitent pas que les enfants dont ils/elles ont la charge fréquentent des services éducatifs. Ce score souligne le besoin d'actions pour augmenter la demande éducative et l'implication des accompagnant·e·s qui s'opposent à l'éducation des enfants dont ils/elles ont la charge.

Jeunes migrant·e·s - Réalités et besoins en matière d'éducation

Cette section examine le parcours éducatif et les aspirations de 1,446 jeunes migrant·e·s (âgé·e·s de 18 à 24 ans) interrogé·e·s à Bamako (n=434), Conakry (n=320), Niamey (n=388) et Tunis (n=304). 35% étaient des femmes (n=500) et 65% des hommes (n=946). Cependant, la répartition par sexe diffère entre les villes où les entretiens ont eu lieu (voir figure 5), reflétant les proportions par sexe des populations migrantes

dans chaque ville,¹⁴ ainsi que les facteurs liés à l'accès aux migrant·e·s par les enquêteur·rice·s. L'accès aux femmes migrantes peut être influencé par des facteurs culturels et religieux et peut différer selon le lieu de collecte des données. Des mesures, telles que le recrutement de femmes enquêtrices, ont été prises pour atténuer ce défi d'accès.

Figure 5. Sexe des jeunes interrogé·e·s, par ville d'entretien



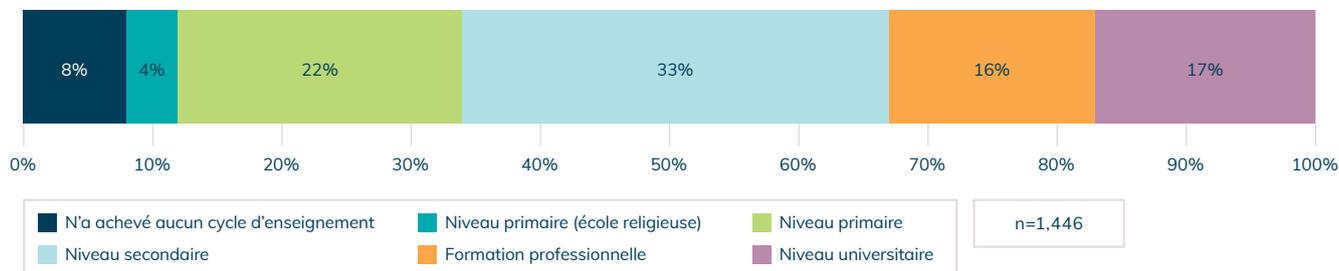
¹⁴ Selon les chiffres les plus récents du stock de migrant·e·s internationaux de l'ONU pour 2020, il n'y a que de légères différences dans la représentation des sexes des migrant·e·s dans la région de l'Afrique de l'Ouest. La Guinée fait figure d'exception, avec plus d'hommes (59%) que de femmes (41%) enregistré·e·s en tant que migrant·e·s internationaux en 2020. Cependant, l'impact de la pandémie de Covid-19 en 2020 doit être pris en compte dans l'examen de ces chiffres. Division de la population de l'ONU (2020), [Stock de migrants internationaux](#)

Niveau d'éducation des jeunes répondant·e·s

Le niveau général d'éducation des jeunes interrogé·e·s ne diffère pas sensiblement de celui de l'ensemble de l'échantillon. Cependant, des différences considérables ont été

signalées par les jeunes répondant·e·s entre les villes où ils/elles ont été interrogé·e·s et en fonction de leur sexe.

Figure 6. Niveau d'éducation des répondant·e·s (jeunes)



Différences entre les villes d'entretien

Les jeunes interrogé·e·s à Tunis ont plus souvent déclaré avoir une formation universitaire (35%) qu'à Bamako (16%), Conakry (12%) et Niamey (9%).¹⁵ Cela peut s'expliquer par le fait que Tunis est une ville de destination pour les migrant·e·s à la recherche d'opportunités d'enseignement supérieur. Elle est connue pour la qualité de son enseignement et les visas sont disponibles pour les étudiant·e·s de nombreux pays africains.¹⁶

Les jeunes interrogé·e·s à Conakry (n=320) avaient le niveau d'éducation moyen le plus bas. Seul·e·s 3% des répondant·e·s à Conakry ont déclaré avoir suivi une formation professionnelle, et 22% des répondant·e·s ont déclaré ne pas avoir terminé leur scolarité. Étant donné que plus de la moitié des jeunes

interrogé·e·s à Conakry étaient originaires de Sierra Leone (40%) ou du Mali (14%), les faibles taux d'alphabétisation dans ces deux pays d'origine (49% et 31% respectivement)¹⁷ pourraient expliquer pourquoi les jeunes interrogé·e·s à Conakry avaient un niveau d'éducation globalement inférieur à celui des personnes interrogées dans d'autres villes. En outre, les emplois disponibles pour les migrant·e·s à Conakry¹⁸ sont principalement dans des secteurs peu qualifiés, attirant souvent des migrant·e·s qui n'ont pas eu accès à des niveaux d'éducation plus élevés. En outre, à Conakry et à Niamey, 41% et 40% des personnes interrogées ont déclaré que le niveau d'éducation le plus élevé qu'elles avaient atteint était le secondaire, ce qui est plus élevé que dans les autres villes.

Tableau 3. Niveau d'éducation des jeunes par ville

	Bamako (n=434)	Conakry (n=320)	Niamey (n=388)	Tunis (n=304)
N'a achevé aucun cycle d'enseignement	7%	22%	1%	6%
Niveau primaire (école religieuse)	5%	3%	5%	3%
Niveau primaire	24%	20%	21%	21%
Niveau secondaire	26%	41%	40%	23%
Formation professionnelle	22%	3%	24%	13%
Niveau universitaire	16%	12%	9%	35%

15 Les résultats doivent être interprétés avec prudence, car les enquêteur·rice·s ont mentionné que la compréhension de l'enseignement universitaire variait d'un·e répondant·e à l'autre, allant de l'obtention formelle d'un diplôme universitaire à l'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur.

16 Université de Tufts (2021), [Migration transsaharienne vers la Tunisie : Une étude de cas sur les travailleurs et les étudiants d'Afrique de l'Ouest](#)

17 Groupe de la Banque mondiale, consulté le 28/02/2024 : [Taux d'alphabétisation, total des adultes \(% des personnes âgées de 15 ans et plus\) | Data \(banquemondiale.org\)](#)

18 Les principaux secteurs d'emploi des jeunes interrogé·e·s gagnant de l'argent à Conakry (n=242) sont les petites entreprises (35%), l'agriculture (18%), les chauffeurs/transports (13%) et le travail domestique (10%).

Différences entre les sexes

Au sein de l'échantillon de jeunes migrant·e·s ayant reçu un enseignement universitaire, les différences entre les jeunes femmes et les jeunes hommes sont notables, les femmes (23%) déclarant plus souvent que les hommes (14%) avoir été à l'université. Cette tendance ne reflète pas la structure genrée des populations scolaires en Afrique de l'Ouest où la proportion de jeunes filles diminue à mesure que le niveau d'éducation augmente.¹⁹ La formation professionnelle et l'éducation secondaire, en revanche, ont été suivies plus souvent par les hommes (18% et 35% respectivement) que par les femmes (14% et 29% respectivement). Le facteur éducatif jouerait donc un rôle différent selon le genre dans les profils des migrant·e·s dans la région, les jeunes femmes plus éduquées étant plus susceptibles d'entreprendre un parcours migratoire, contrairement aux hommes.

Toutefois, les différences entre les sexes sont plus fréquentes lorsqu'elles sont analysées en fonction de la ville où a eu lieu l'entretien.

- A **Bamako** (jeunes femmes : n=236 ; jeunes hommes : n=198), les jeunes femmes sont légèrement plus nombreuses à déclarer avoir fait des études universitaires (18%, contre 14% des jeunes hommes). C'est également le cas pour l'éducation secondaire (29% des jeunes femmes, contre 23% des jeunes hommes) et l'école primaire (28% des jeunes femmes, contre 20% des jeunes hommes). Parallèlement, les jeunes hommes sont plus nombreux à déclarer avoir suivi une formation professionnelle (32%, contre 13% des femmes).
- À **Conakry** (jeunes femmes : n=82 ; jeunes hommes : n=238), 17/82 (21%) des jeunes femmes ont déclaré avoir fait des études universitaires, contre seulement 8% des

jeunes hommes qui ont plus souvent déclaré que l'éducation secondaire était leur niveau d'éducation le plus élevé (42%, contre 35%, 29/82, des jeunes femmes). 24% des jeunes hommes interrogés n'ont pas terminé leurs études, ce qui représente presque un tiers de plus que le nombre de jeunes femmes interrogées (15%, 12/82).

- A **Niamey** (jeunes femmes : n=75 ; jeunes hommes : n=313), les jeunes hommes déclarent plus souvent avoir fréquenté l'université que les jeunes femmes (10%, contre 4%, 3/75). C'est également le cas pour le secondaire (42%, contre 33%, 24/75). Les jeunes femmes interrogées ont déclaré presque deux fois plus souvent avoir fréquenté l'école primaire comme niveau d'éducation le plus élevé (33%, 24/75, par rapport à 16%). De toutes les villes, Niamey est celle où les jeunes femmes ont le plus souvent déclaré avoir suivi une formation professionnelle (25%, 19/75). Cela reflète le lien entre le fait d'avoir suivi une formation professionnelle et les aspirations économiques des jeunes migrant·e·s interrogé·e·s, comme le souligne la sous-section sur les facteurs de la migration. En effet, les facteurs économiques de la migration étaient les plus souvent cités à Niamey²⁰ parmi les jeunes interrogé·e·s en général et également parmi ceux/celles qui ont déclaré le niveau primaire ou la formation professionnelle comme leur niveau d'éducation le plus élevé.²¹
- A **Tunis** (jeunes femmes : n=107 ; jeunes hommes : n=197), 50% des jeunes femmes interrogées avaient une formation universitaire, soit presque deux fois plus que les hommes interrogés (26%). Quatre fois plus de jeunes hommes que de jeunes femmes ont déclaré que l'école primaire était leur niveau d'éducation le plus élevé (28%/7%).

Éducation et moyens de subsistance des jeunes interrogé·e·s

Profil éducatif des jeunes travailleur·se·s migrant·e·s

La majorité des jeunes interrogé·e·s ont déclaré gagner de l'argent au moment de l'entretien. En effet, la plupart des jeunes interrogé·e·s (80%) avaient une source de revenus au moment de l'entretien. Le niveau d'éducation de ces répondant·e·s reflète le niveau d'éducation général des jeunes répondant·e·s.

La formation professionnelle peut être avantageuse pour les jeunes migrant·e·s demandeur·se·s d'emploi. Par rapport aux jeunes répondant·e·s qui ne gagnaient pas d'argent (n=281), les jeunes répondant·e·s qui avaient un revenu au moment de l'entretien (n=1,164) ont plus souvent déclaré avoir suivi une formation professionnelle (18% contre 9%), et moins

souvent avoir fréquenté l'université (14% contre 31%). Cela peut s'expliquer par le fait que les compétences professionnelles sont plus transférables d'un pays à l'autre que l'enseignement supérieur, en particulier dans certains secteurs. Parmi les jeunes répondant·e·s qui avaient suivi une formation professionnelle et gagnaient de l'argent au moment de l'entretien (n=197), une proportion légèrement plus élevée travaillait dans les secteurs de la construction (25%) et de l'industrie (16%) par rapport à l'ensemble des jeunes répondant·e·s qui gagnaient de l'argent (18% et 6% respectivement, sur un total de 989 répondant·e·s).²²

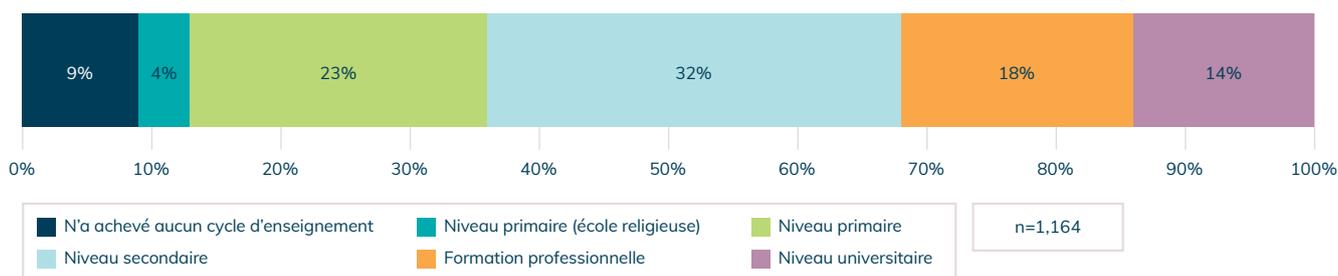
19 World Bank Group, [Empowering adolescent girls in Africa through education](https://www.worldbank.org/fr/publications/empowering-adolescent-girls-in-africa-through-education) (worldbank.org) (consulté le 6 Mai 2024).

20 96% des jeunes interrogé·e·s au Niger ont indiqué que des raisons économiques figuraient parmi les raisons pour lesquelles ils/elles avaient quitté leur pays d'origine.

21 92% des jeunes interrogé·e·s ayant terminé l'école primaire et 91% de ceux/celles qui ont suivi une formation professionnelle ont indiqué que les raisons économiques figuraient parmi les principales raisons de quitter leur pays d'origine.

22 Seul·e·s les jeunes qui gagnaient de l'argent et qui ont répondu «emploi rémunéré régulier» ou «travail occasionnel/temporaire» ou «propriétaire d'entreprise/travailleur·se indépendant·e» à la question sur le type de leur source d'argent se sont vu poser la question sur le secteur d'emploi.

Figure 7. Niveau d'éducation du/de la répondant-e (jeunes qui gagnaient de l'argent au moment de l'entretien)

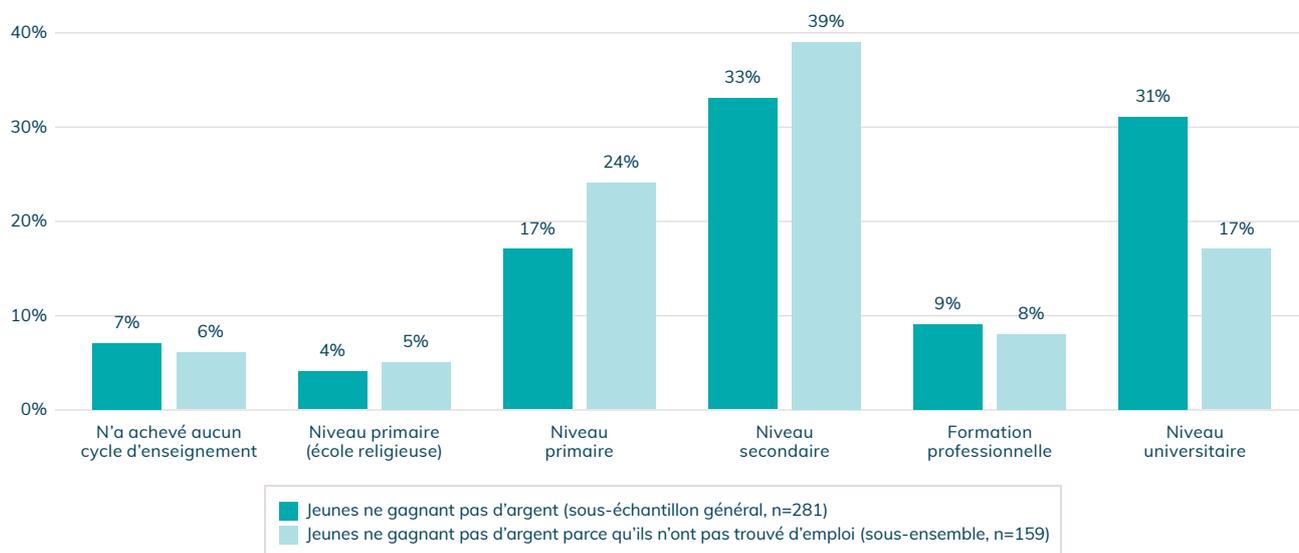


Obstacles aux moyens de subsistance

Parmi les jeunes interrogé-e-s, le niveau d'éducation n'a pas beaucoup influencé la capacité à gagner un revenu, à l'exception des répondant-e-s qui avaient des compétences professionnelles. Le niveau d'éducation des jeunes répondant-e-s qui ne gagnaient pas d'argent au moment de l'entretien est similaire au niveau d'éducation global des jeunes répondant-e-s. Cependant, les jeunes qui ont reçu une formation professionnelle (n=235) ont moins souvent déclaré qu'ils/elles ne gagnaient pas d'argent (11%).

Le principal obstacle à la génération de revenus parmi les jeunes interrogé-e-s est la difficulté de trouver des opportunités d'emploi. En demandant aux répondant-e-s qui ne gagnaient pas d'argent au moment de l'entretien (n=282) pourquoi c'était le cas, 56% ont indiqué qu'ils/elles ne pouvaient pas trouver d'emploi et 24% ont indiqué qu'ils/elles étaient étudiant-e-s (voir Figure 8). Même si 31% des répondant-e-s qui ont déclaré ne pas gagner d'argent au moment de l'entretien avaient une formation universitaire (n=86), ils/elles ont déclaré plus souvent que les autres catégories d'éducation que c'était parce qu'ils/elles étaient encore étudiants (54/86).

Figure 8. Niveau d'éducation des répondant-e-s (jeunes qui ne gagnaient pas d'argent au moment de l'entretien)



Les jeunes interrogé-e-s ayant un niveau d'éducation moins élevé ont déclaré plus souvent que la raison principale pour laquelle ils/elles ne gagnaient pas d'argent était qu'ils/elles ne pouvaient pas trouver d'emploi. La figure 8 souligne les différences²³ entre les jeunes répondant-e-s dont le niveau d'éducation le plus élevé est l'enseignement primaire ou secondaire et les jeunes répondant-e-s qui ne gagnent pas d'argent parce qu'ils/elles n'ont pas pu trouver d'emploi. En outre, même si la taille des sous-échantillons est faible, 39/47 des jeunes répondant-e-s ne gagnant pas d'argent qui ont

terminé leur enseignement primaire et 62/93 de ceux/celles qui ont terminé leurs études secondaires n'ont pas pu gagner d'argent parce qu'ils/elles n'ont pas pu trouver d'emploi.

Le niveau d'éducation des jeunes interrogé-e-s ne semble pas être un obstacle à l'accès aux opportunités d'emploi par rapport à d'autres facteurs. Lorsque les jeunes migrant-e-s qui n'avaient pas encore trouvé d'emploi (n=159) étaient interrogé-e-s sur les raisons de cette situation, seul-e-s 5% indiquaient que c'était parce qu'ils/elles n'avaient pas la

23 Comparé au niveau d'éducation général des jeunes dans le sous-échantillon des répondants qui ne gagnaient pas d'argent et dont ce sous-ensemble est dérivé.

qualification ou le diplôme requis pour les emplois qui leur étaient proposés. Cela suggère que les compétences exigées par les emplois accessibles aux migrant·e·s correspondent à leurs qualifications scolaires ou sont inférieures à celles-ci. Ce constat est cohérent avec les tendances observées dans d'autres contextes où les migrant·e·s occupent plus souvent des emplois peu qualifiés délaissés par la population active locale, et ce indépendamment de leur niveau de qualification. D'autre

part, 35% des personnes interrogées ont donné comme raison qu'il n'y avait pas d'emploi disponible et 34% ont déclaré qu'elle ne savaient pas où chercher un emploi. Tous niveaux d'éducation confondus, ces deux raisons sont les plus fréquemment citées, ainsi que le fait que certain·e·s répondant·e·s ne restent pas assez longtemps dans la ville de l'entretien pour commencer à travailler (12%).

Aspirations éducatives et projet migratoire des jeunes interrogé·e·s

Les besoins en matière d'éducation sont généralement moins importants dans les tranches d'âge de l'échantillon (18 à 24 ans) par rapport aux générations plus jeunes. Le besoin éducatif est en effet moins fort pour cette tranche d'âge qui s'oriente davantage vers la recherche d'un emploi et d'une activité génératrice de revenus.

Facteurs de migration

Les principales raisons invoquées par les jeunes répondant·e·s pour quitter leur pays d'origine sont des facteurs dits économiques (79%), suivis par une culture de la migration (27%), l'accès aux services et la corruption (15%), et des raisons personnelles ou familiales (14%). La multiplicité des raisons évoquées pour entreprendre un parcours migratoire souligne le caractère plurifactoriel de ces décisions où les aspirations pour accéder à une meilleure qualité de vie dominant mais ne peuvent pas expliquer à elles seules les facteurs de migration. En outre, les jeunes hommes interrogés ont plus souvent cité des facteurs dits économiques (84%, contre 68% pour les femmes) parmi les raisons de leur départ.

Les jeunes répondant·e·s qui avaient terminé l'enseignement primaire (n=312) ou une formation professionnelle (n=235) ont plus souvent cité des facteurs économiques parmi les principales raisons de leur migration (91% et 92% respectivement). D'autre part, les jeunes répondant·e·s ayant suivi une formation universitaire (n=245) ont moins souvent cité les facteurs économiques parmi les raisons de leur départ (31%). Par rapport aux autres groupes, les jeunes répondant·e·s qui avaient fait des études universitaires ont plus souvent cité l'accès aux services/la corruption (53%) et des raisons personnelles ou familiales (25%) pour expliquer pourquoi ils/elles avaient quitté leur pays d'origine. D'autres facteurs peuvent expliquer la mobilité des jeunes ayant fait des études universitaires dans la région, notamment l'inadéquation entre leurs compétences et les emplois disponibles dans leur pays d'origine.²⁴

Décisions en matière de migration et aspirations en matière d'éducation

Les aspirations en matière d'éducation n'ont joué qu'un rôle mineur dans la décision des jeunes interrogé·e·s de quitter leur pays d'origine. Seul·e·s 12% ont indiqué un manque d'opportunités éducatives lorsqu'ils/elles ont été interrogé·e·s sur les raisons pour lesquelles ils/elles ont quitté leur pays d'origine. Proportionnellement à leur représentation globale dans le sous-échantillon des jeunes, les femmes ont plus souvent cité le manque d'opportunités éducatives comme une raison expliquant pourquoi elles avaient quitté leur pays d'origine.²⁵ Ce constat est cohérent avec la proportion plus élevée de répondantes ayant atteint un niveau d'éducation universitaire mesurée parmi les jeunes femmes.

Parmi les personnes interrogées qui ont indiqué que leurs aspirations en matière d'éducation avaient joué un rôle dans leur décision de migrer, l'accès à l'enseignement supérieur semble avoir joué un rôle prépondérant. En effet, parmi les personnes interrogées qui ont déclaré avoir quitté leur pays d'origine en raison d'un manque d'opportunités éducatives (n=172), 70% avaient une formation universitaire au moment de l'entretien. En outre, 72% de ces personnes ont été interrogées à Tunis, ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle Tunis est une plaque tournante attrayante car la ville offre des possibilités d'enseignement supérieur, y compris pour les migrant·e·s.

Pour 13% des jeunes interrogé·e·s, l'accès à une meilleure éducation était un facteur de motivation qui les a amenés à choisir une destination spécifique. Les jeunes répondant·e·s ayant suivi une formation universitaire (n=245) ont plus souvent cité l'accès à une meilleure éducation comme raison de choisir leur destination préférée (33%) que les répondant·e·s ayant eu accès à des niveaux d'éducation inférieurs.²⁶

24 OIT (2008), [Bonnes pratiques d'Afrique de l'Ouest. Construire l'argumentaire pour la collaboration des entreprises sur l'emploi des jeunes](#)

25 Parmi les jeunes répondant·e·s qui ont indiqué le manque d'infrastructures éducatives comme raison pour laquelle ils ont quitté leur pays d'origine (n=172), 47% étaient des femmes, alors que les femmes représentaient 35% de l'ensemble du sous-échantillon de jeunes.

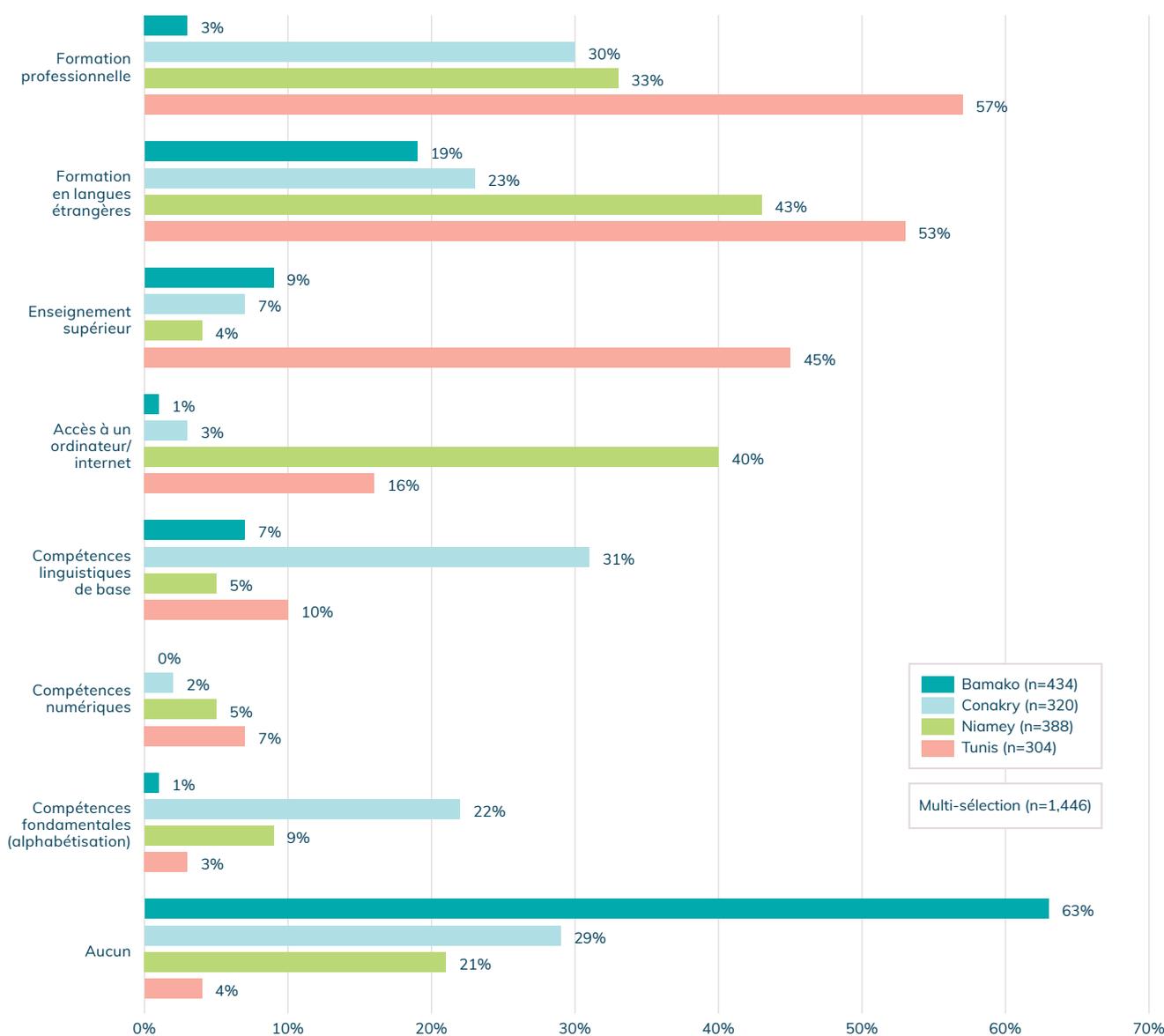
26 Comme 9% de ceux qui ont reçu une formation professionnelle (n=235).

Besoins en matière d'éducation : différences selon le sexe, le niveau d'éducation et la ville

Dans l'ensemble, les services éducatifs dont les jeunes interrogé·e·s avaient le plus besoin sont les cours de langues étrangères (33%) et la formation professionnelle (28%). Cette typologie de besoins éducatifs reflète des compétences nécessaires pour l'accès à une activité génératrice de revenus, ce qui correspond à une aspiration caractéristique de la tranche d'âge étudiée (18 à 24 ans). Il convient toutefois de noter que 32% des personnes interrogées ont répondu qu'elles n'avaient besoin d'aucun service éducatif. Ce chiffre est encore plus élevé pour les femmes (40%) que pour les hommes (28%), ce qui reflète leur niveau d'éducation globalement plus élevé. Deux sous-catégories de jeunes femmes répondantes se distinguent, entre celles pour qui le manque d'opportunités éducatives dans leur pays d'origine a influencé leur décision migratoire d'une part (voir section précédente), et celles qui déclarent n'avoir aucun besoin éducatif d'autre part.

Le type de services liés à l'éducation dont les jeunes répondant·e·s ont besoin varie selon leur niveau d'éducation. 40% des jeunes migrant·e·s interrogé·e·s ayant suivi une formation professionnelle (n=235) indiquent le besoin de suivre des cours en langue étrangère, ce qui est 13 points supérieurs à la même proportion chez les répondant·e·s n'ayant achevé aucun cycle éducatif (17%, n=122). Ces dernier·e·s expriment avant tout le besoin d'accéder à des compétences en matière d'alphabétisation (24%) et/ou à une formation professionnelle (20%). Cependant, l'accès à une formation professionnelle est plus souvent cité comme un besoin parmi les répondant·e·s ayant suivi, au mieux, une scolarité primaire (33%, n=312) et ceux/celles ayant une éducation secondaire (34%, n=471). L'accès à des opportunités d'éducation tertiaire est cité comme un besoin essentiellement parmi les jeunes répondant·e·s ayant suivi une formation universitaire (51%, n=245) alors que ce besoin n'est cité que par une minorité des autres catégories de répondant·e·s (pour seulement 9% des jeunes migrant·e·s ayant suivi une scolarité dans le secondaire par exemple).

Figure 9. Services liés à l'éducation dont les jeunes interrogé·e·s ont besoin (par ville)



La figure 9 met en évidence des différences majeures entre les quatre villes, qui sont probablement liées au fait que les profils éducatifs des répondant·e·s et les besoins du marché du travail varient d'une ville à l'autre.

- A **Bamako** (n=434), lorsqu'ils/elles étaient interrogé·e·s sur les services liés à l'éducation qui leur étaient nécessaires, 63% des jeunes migrant·e·s ont répondu qu'ils/elles n'en avaient pas besoin et seulement 3% ont cité la formation professionnelle. Les deux secteurs d'activité les plus cités par les jeunes interrogé·e·s qui gagnent de l'argent à Bamako (n=361) sont le petit commerce (51%), y-compris les vendeurs de rue, et le commerce du sexe (23%). Etant donné que les activités en question n'exigent pas un niveau d'éducation élevé et que la plupart des répondant·e·s n'avaient pas besoin de services liés à l'éducation, cela suggère que les facilités d'accès à une activité génératrice de revenus à Bamako relèguent les aspirations et besoins éducatifs au second plan des priorités des jeunes répondant·e·s.
- A **Conakry** (n=320), 22% ont déclaré avoir besoin de compétences de base en alphabétisation, ce qui est beaucoup plus élevé que dans les autres villes (1% à Bamako, 9% à Niamey et 3% à Tunis). Il en va de même pour les compétences linguistiques de base, où 31% des jeunes interrogé·e·s à Conakry ont déclaré en avoir besoin (contre 7% à Bamako, 5% à Niamey et 10% à Tunis). Le niveau d'éducation globalement plus bas des jeunes interrogé·e·s et la surreprésentation des personnes originaires d'un pays anglophone (Sierra Leone) à Conakry sont des facteurs clés pour expliquer la nature de ces besoins en matière d'éducation.
- Les jeunes interrogé·e·s à **Niamey** (n=388) ont proportionnellement plus souvent indiqué avoir besoin d'un accès à un ordinateur et/ou à une connexion Internet (40%) que les jeunes interrogé·e·s dans les autres villes. Cela suggère que les jeunes interrogé·e·s à Niamey étaient plus susceptibles de faire face à des obstacles pratiques lorsqu'ils/elles essayaient d'accéder aux opportunités éducatives en ligne qui leur étaient proposées. De plus, 43% des jeunes interrogé·e·s ont déclaré avoir besoin d'une formation en langue étrangère. Cela peut être lié à la surreprésentation des Nigérian·e·s parmi les répondant·e·s au Niger (9%), qui sont plus susceptibles d'avoir besoin d'une formation en Français que les migrant·e·s des pays francophones de la région. En outre, cela peut être lié à un besoin anticipé dans la prochaine étape de leur voyage où d'autres compétences linguistiques seront utiles (notamment car la période moyenne de séjour à Niamey était la plus courte parmi les quatre villes).
- A **Tunis** (n=304), plus de la moitié des jeunes interrogé·e·s avaient besoin d'une formation professionnelle (57%) et d'une formation en langues étrangères (53%). Seul·e·s 4% ont déclaré n'avoir aucun besoin en matière d'éducation. Le besoin de formation professionnelle peut illustrer une inadéquation entre le niveau d'éducation des jeunes interrogé·e·s et les compétences requises pour les emplois disponibles sur le marché du travail local. Alors que la plus grande proportion de jeunes étudiant·e·s et diplômé·e·s universitaires a été enregistrée à Tunis, la plupart des jeunes

interrogé·e·s à Tunis gagnaient de l'argent (n=109) en tant qu'employé·e·s de maison (43%), gérant·e·s de petites entreprises (29%) ou dans le secteur de la construction (19%). Outre le fait qu'ils/elles ont tendance à être surqualifié·e·s pour ces activités, la nécessité d'apprendre une langue étrangère (vraisemblablement l'Arabe) souligne l'importance de cette langue pour accéder aux opportunités d'emploi à Tunis.

Ventilées par sexe et par ville, les différences sont mineures, à l'exception de quelques cas. A Conakry, les jeunes hommes interrogés ont plus souvent déclaré avoir besoin d'une formation professionnelle que les femmes (33% contre 21%). Un peu plus de jeunes femmes interrogées ont déclaré avoir besoin d'une formation en langues étrangères (26% contre 21%), probablement en raison de la surreprésentation des femmes sierra-léonaises (46%, contre 38% d'hommes) parmi les jeunes interrogé·e·s à Conakry. A Niamey, plus de jeunes hommes interrogés ont déclaré avoir besoin d'une formation professionnelle que de jeunes femmes (45% contre 35%). A Tunis, plus de jeunes femmes interrogées ont déclaré avoir besoin de services d'enseignement supérieur (58% contre 39%).

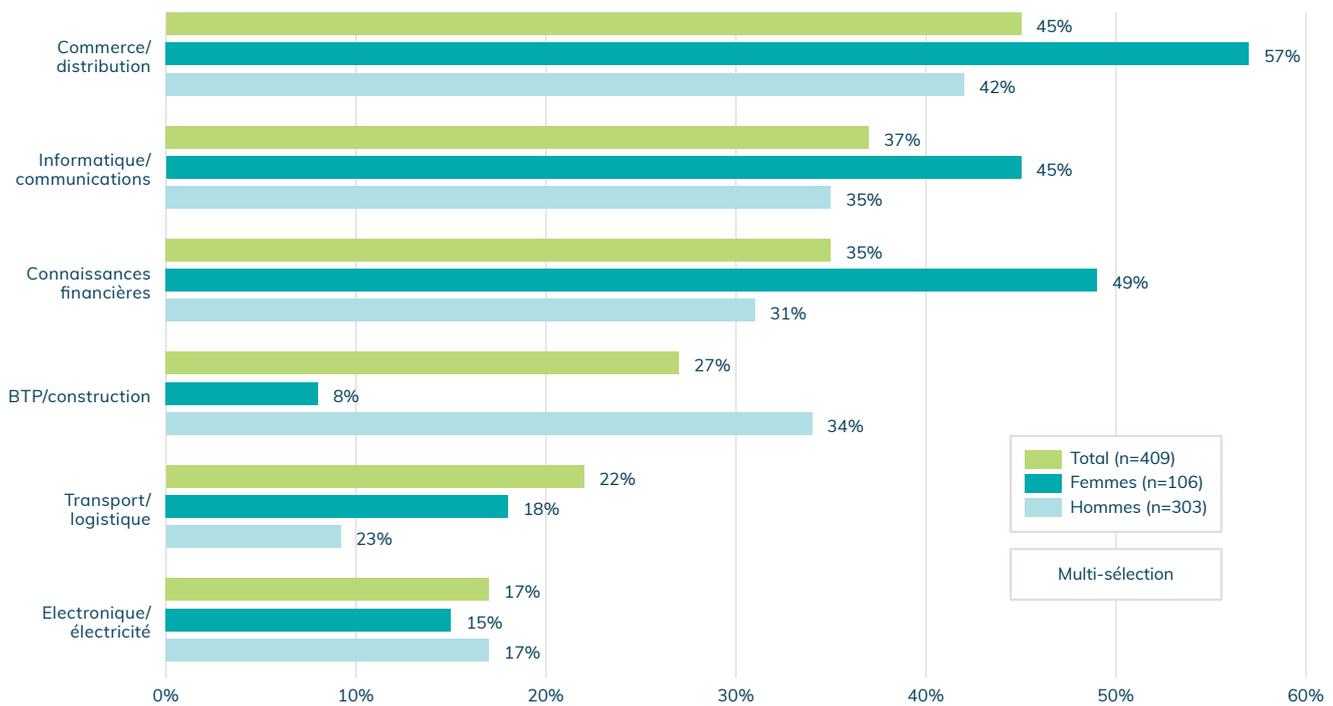
Compétences professionnelles requises

Sur les 409 jeunes interrogé·e·s qui ont indiqué avoir besoin d'une formation professionnelle, 45% ont déclaré en avoir besoin dans le domaine du commerce, 37% dans le domaine de l'informatique/des communications et 35% dans le domaine de l'éducation financière.

Les besoins en formation professionnelle des personnes interrogées varient en fonction du sexe, ce qui reflète la division du travail technique et manuel entre les sexes parmi les migrant·e·s. Les jeunes femmes ont plus souvent déclaré avoir besoin d'une formation professionnelle dans le domaine du commerce (57%), de l'informatique/des communications (45%) et des connaissances financières (49%) que les hommes (42%, 35% et 31% respectivement). Les jeunes hommes interrogés ont plus souvent déclaré avoir besoin d'une formation professionnelle dans le domaine de la construction (34%) que les femmes (8%). Cela correspond à la nature sexuée du marché du travail en Afrique de l'Ouest, puisque la plupart des opportunités d'emploi pour les femmes restent dans les domaines du travail domestique et du commerce.²⁷

27 OIT (2020), [Situation des travailleuses migrantes sur le marché du travail en Afrique de l'Ouest](#)

Figure 10. Types de formation professionnelle nécessaires pour les jeunes interrogé·e·s (par sexe)



Conclusion

Ce rapport examine les différentes situations et besoins éducatifs des enfants et jeunes migrant·e·s ainsi que de leurs accompagnant·e·s à Bamako, Conakry, Niamey et Tunis, et révèle des tendances distinctes. Dans l'ensemble, le niveau d'éducation moyen de toutes les personnes interrogées était relativement bas, un tiers d'entre elles (34%) déclarant avoir un niveau d'éducation inférieur à l'école secondaire. Le fait d'avoir suivi une formation professionnelle semble influencer l'accès aux revenus, puisque 18% de tou·te·s les jeunes interrogé·e·s qui gagnaient de l'argent au moment de l'entretien avaient suivi une formation professionnelle, contre 9% des jeunes interrogé·e·s qui ne gagnaient pas de revenus. La décision des jeunes de quitter leur pays d'origine n'a été que très peu influencée par leurs aspirations en matière d'éducation. Cependant, pour les répondant·e·s à la recherche d'opportunités éducatives, l'accès à l'enseignement supérieur semble être un facteur plus

déterminant, en particulier à Tunis. Parmi tou·te·s les jeunes interrogé·e·s, les services éducatifs les plus nécessaires sont la formation en langues étrangères (33%) et la formation professionnelle (28%). En ce qui concerne les aspirations en matière d'apprentissage de compétences professionnelles, 45% ont déclaré avoir besoin d'une formation dans le domaine du commerce, 37% dans le domaine de l'informatique/des communications et 35% dans le domaine de l'éducation financière. En revanche, seul·e·s 9% des accompagnant·e·s interrogé·e·s ont indiqué que leurs enfants avaient besoin d'une formation professionnelle, alors qu'ils/elles citaient plus souvent l'accès à l'enseignement primaire ou secondaire (formel ou informel). Dans toutes les villes, le principal obstacle signalé par les accompagnant·e·s interrogé·e·s concernant les services éducatifs pour leurs enfants est le manque de ressources financières.



DRC CONSEIL DANOIS POUR LES RÉFUGIÉS

MMC est un réseau mondial engagé dans la collecte de données, la recherche, l'analyse et le développement de politiques et de programmes sur la migration mixte, avec des centres régionaux en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Europe et en Amérique latine, et une équipe mondiale basée à Copenhague, Genève et Bruxelles.

Le MMC est une source majeure de données, de recherches, d'analyses et d'expertise indépendantes et de haute qualité. Le MMC a pour objectif d'améliorer la compréhension des migrations mixtes, d'avoir un impact positif sur les politiques migratoires mondiales et régionales, de fournir des réponses de protection fondées

sur des données probantes pour les personnes en déplacement et de stimuler la réflexion dans les débats publics et politiques sur les migrations mixtes. Le MMC met l'accent sur les droits de l'homme et la protection de toutes les personnes en déplacement.

Le MMC fait partie du Conseil danois pour les réfugiés (DRC).

Pour plus d'informations, consultez le site:
mixedmigration.org et suivez-nous sur
@Mixed_Migration

